



C'est le moment d'envoyer vos propositions pour la
Sélection des ludothèques 2026

Les objectifs

- mettre en avant l'expertise des ludothèques sur la proposition de jeux et jouets
- créer des liens avec les mondes du jeu et du jouet
- proposer une approche du jeu non-communautaire et davantage tournée vers le grand public

Les modalités

Les propositions et les votes se feront via un questionnaire en ligne (Framaforms).

Depuis 2024, les jeux sont sélectionnés pour cinq types : Exercice, Symbolique, Assemblage, Règles et Jeu vidéo.

Attention, il est demandé de sélectionner un jeu ou objet ludique spécifique et non pas une marque, une gamme ou une collection.

Le planning

Phase 1 - du 13 février au 6 avril : Proposez vos favoris

Il est demandé de choisir des jeux relativement récents : l'objectif est bien de mettre en avant des nouveautés. Pour les jeux de règles, ceux-ci doivent impérativement être parus en 2025 (pensez à vérifier sur MyLudo : <https://www.myludo.fr>)

Chaque ludothèque peut faire une proposition dans chaque catégorie. Les modalités de proposition au sein de la ludothèque sont laissées à l'appréciation de celle-ci.

Phase 2 - du 8 avril au 20 avril : Sélection par le Comité

A partir de ces propositions, le Comité de sélection (membres de la commission Projets et événements nationaux) de l'ALF) établira une liste de jeux retenus comme étant « sélectionnables ».

Phase 3 - du 22 avril au 22 mai : Votez !

parmi la liste sélectionnée pour le jeu de votre choix dans les cinq catégories.

Phase 4 - du 26 mai au 15 septembre : Annonce aux lauréats

Le prix « Sélection des ludothécaires 2026 » sera proposé à l'éditeur/fabricant sous réserve de son accord de fournir quelques exemplaires du jeu pour présentation de la sélection sur divers événements, notamment le Festival des jeux de Vichy 2026 et le FIJ de Cannes 2027.

En cas de refus, le prix sera proposé au jeu suivant sur la liste, etc.

L'annonce officielle des jeux primés aura lieu lors du Festival des jeux de Vichy 2026.



Les critères de sélection

Les jeux et jouets doivent être sélectionnés en fonction de leur intérêt ludique et de leur correspondance avec les valeurs des ludothèques, telles qu'énoncées dans le Référentiel des ludothèques, et de l'éducation populaire.

Les participant·es à la sélection sont donc invité·es à prendre en compte pour tous les types de jeu :

- le plaisir que prennent les joueurs et joueuses,
- l'attractivité du jeu,
- la dimension non-genrée,
- la dimension écologique,
- la dimension éthique de la fabrication,
- l'originalité du jeu par rapport à l'existant.

Plus particulièrement pour les jeux de règles

- l'accessibilité du jeu pour les différents publics : il ne s'agit pas de mettre en avant des jeux certes passionnants, mais que leur complexité réserve à un public d'averti·es.

Plus particulièrement pour les jeux vidéo

- l'intérêt ludique, en incluant le gameplay, la thématique, les choix graphiques et musicaux et l'ambiance globale,
- l'accessibilité (options ergonomiques, ajustement de la difficulté, qualité du tutoriel...)
- la dimension éthique du gameplay et du modèle économique (potentiel addictif, micro-transactions, etc.)

Si vous souhaitez vous investir dans la conception et l'organisation de cet événement, vous êtes invité·es à rejoindre la commission Projets et événements nationaux.